



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 53990

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations des entreprises d'insertion concernant les dispositifs d'insertion et leur durée. En effet, ces entreprises déplorent la brièveté et l'inadaptation de ces outils (CDD, CEC...) face, notamment, à un alourdissement constant des cas qui leur sont soumis. Elles affirment qu'elles sont très souvent confrontées à des situations de fin de parcours d'insertion professionnelle alors que celle-ci n'a pu être réalisée. Elles souhaiteraient par conséquent et afin de mieux s'inscrire dans les perspectives de la loi de lutte contre les exclusions, que la durée des dispositifs existants connaisse un allongement significatif. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53990

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2000, page 6551